

8 LA PROTECTION JURIDIQUE DE L'INNOVATION

COMPOSANTE Faculté de Droit et de Science Politique

DUREE

3 h 30 sur une demi-journée

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES

9h-12h30 ou 14h -17h30

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière
13001 Marseille

COÛT/TARIF

400 € Net de taxe
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Interentreprises
Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SUIVI ET EVALUATION SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,
remise de :
- Attestation de compétences et de fin de formation
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Maîtriser les ressources juridiques pour protéger les innovations techniques et le savoir-faire développés contre le pillage de ses concurrents.
- Identifier le savoir-faire sur le plan pratique et juridique
- Mettre en œuvre une politique de protection adaptée à l'égard des salariés, des partenaires commerciaux et des concurrents.

PUBLIC

Avocats, directions juridiques, directions commerciales, R & D.

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Pas de prérequis

PROGRAMME

Introduction

I – L'identification du savoir-faire

- A – Contenu
- B – Titularité

II – Les instruments de protection du savoir-faire

- A – Les instruments de propriété intellectuelle
- B – Le secret

III – Les stratégies de protection du savoir faire

- A – Eléments juridiques de la stratégie
- B – Secret ou divulgation



LES + DE LA FORMATION MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

Responsable de la formation et intervenant

Jean-Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Jocelyne Delahaye
Jocelyne.delahaye@univ-amu.fr
04 96 12 61 70

Inscriptions & devis

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 42. 60. 42. 80

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

8 LA PROTECTION JURIDIQUE DE L'INNOVATION

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION ET INTERVENANT :

Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille
- Directeur adjoint de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

Lien vers liste de publications : http://www.ida-aixmarseille.fr/equipe/equipe-pedagogique/cv_jm/

